



## **ELABORATION DU PLAN GLOBAL DE DEPLACEMENTS (PGD) LANCEMENT DU DISPOSITIF DE DIALOGUE AVEC LES USAGERS**

**Compte-rendu des échanges  
lors de la Réunion Publique d'information  
du 26 janvier 2016**

### **ORDRE DU JOUR**

- Introduction par Bruno Loustalet, Vice-président en charge des Transports
- Présentation de la gouvernance du projet et de la démarche de dialogue par Pascaline Rousset, Responsable du service transport à la CCMP
- Présentation du profil du territoire par Jérôme Petit, consultant de Inddigo (Bureau d'étude qui accompagne la CCMP sur cette élaboration)
- Présentation d'éléments de diagnostics modes doux, solutions de mobilité et réseaux de transports en commun par Jérôme Petit, consultant de Inddigo
- Echange entre les participants

Animé par Julie Maurel - consultante missionnée sur l'accompagnement et l'animation du dispositif de dialogue sur le PGD

**Cette réunion publique, organisée suite au constat du besoin d'information et de connaissance du territoire par les participants potentiels à la démarche de dialogue, était l'occasion d'inviter tous les volontaires intéressés (« grand public »), autour de la question des déplacements sur le territoire.**

**Environ 35 personnes ont pu s'informer des réalités de leur territoire en matière de déplacement (cf. Power Point téléchargeable sur le site de la CCMP), des constats actuels, des pistes de travail et des suites souhaitées par la CCMP sur les questions de mobilité : élaborer, dans le dialogue avec les usagers du territoire, un Plan Global de Déplacement donnant des orientations claires à l'horizon 2025.**

**Les échanges dans la salle, ont toujours respectés les points de vue des uns et des autres. De nombreuses demandes ont émergées, qu'il faudra confirmer et enrichir lors des phases suivantes de dialogue.**

### **Introduction**

**Bruno LOUSTALET, Vice-Président en charge des Transports**

---

Bruno Loustalet remercie chacun de sa présence. Il rappelle que le territoire est dynamique et que cette situation suscite des déplacements aussi bien vers l'extérieur que vers le territoire.

Depuis 2008, les élus ont pris conscience de ces problématiques et ont déjà entrepris des actions visant à améliorer les déplacements :

- La prise en charge de la moitié du prix du ticket sur les lignes 171 et 132 au sein du territoire de la CCMP ;
- L'aménagement des parkings de gares ;
- La mise en service du réseau Colibri depuis le 27 février 2012 ;
- L'aménagement d'un parking de covoiturage près de la sortie 5 de l'A42 en Juin 2015.

Tout en continuant d'utiliser l'argent public à bon escient, l'ambition des élus de la CCMP est d'offrir un panel plus étoffé de solutions de déplacements.

### **Présentation de la démarche de PGD et du dispositif de dialogue**

**Pascaline ROUSSET, responsable du service transport et mobilité**

---

***Cf. présentation – Partie 1 en téléchargement sur le site de la CCMP***

#### **ECHANGES**

**pour une meilleure compréhension des éléments présentés**

**M. Représentant de la FCPE du collège Armstrong** – Il fait remarquer que la partie dialogue est courte. Il pense que le dialogue spécifique avec les corps constitués aurait dû être plus développé puisqu'ils n'ont été réunis qu'une seule fois. Il souhaiterait de plus un appui technique de la CCMP pour mener à bien des actions pour promouvoir une mobilité alternative auprès des élèves des collèges.

**Julie Maurel, consultante sur la partie dialogue de l'élaboration du PGD** - Les personnes conviées à ce petit déjeuner le sont à l'ensemble des réunions et événements prévus jusqu'à la fin de la démarche de dialogue.

**Bruno Loustalet, Vice-président en charge des transports** - Les associations peuvent tout à fait se réunir au préalable et faire remonter les informations à la CCMP. Elles doivent être actrices de la démarche pour enrichir le diagnostic et les scénarios du PGD.

**Pascaline Rousset** - La CCMP a bien entendu cette demande. Il est envisageable de trouver des modalités de travail collectives dans le cadre du PGD, néanmoins, étant encore au stade du diagnostic, il est trop tôt dans la démarche pour proposer des actions concrètes, c'est dans le plan d'actions qu'elles pourront s'inscrire.

**Mme la présidente du club des entrepreneurs** - Surprise des modalités de concertation qui sont, selon elle, sommaires, elle estime qu'il s'agit d'une fausse mobilisation puisque les corps constitués ne se sont réunis qu'une seule fois. De plus, elle pense que la CCMP dispose déjà de nombreuses données qu'elle ne souhaite pas communiquer et que toutes les décisions sont déjà prises.

Cette remarque, qui dépasse une intervention concernant la compréhension est conservée pour l'échange à la fin des présentations afin d'enrichir le débat.

**Présentation du territoire, d'éléments d'information sur les déplacements actuels**  
**Présentation d'éléments de diagnostics modes doux**  
**Présentation d'éléments de diagnostics sur les solutions de mobilités (covoiturage...)**  
**Présentation d'éléments de diagnostics réseau de transports en commun (TER, car.ain, Colibri)**  
Jérôme PETIT, consultant de Inddigo

---

**Cf. présentation – Partie 2 et 3 en téléchargement sur le site de la CCMP**

## **ECHANGES**

**M. Représentant de la FCPE du collège Armstrong** – Existe-t-il des données concernant les autres déplacements que ceux domicile/travail ?

**Jérôme Petit** - Les données spécifiques aux autres déplacements (loisirs, scolaires...) ne sont pas connues à ce jour : pour avoir des données plus fines, il est nécessaire de faire des enquêtes dont les modalités sont lourdes et coûteuses. Pour évaluer ces déplacements, le bureau d'études procèdent par recensement des pôles générateurs et croisent ces données avec l'ensemble des données disponibles : comptages voiture, vélo... Parallèlement, l'enquête « ménage déplacement » effectuée tous les 10 ans à l'échelle de l'aire urbaine Lyonnaise est en cours d'analyse et pourrait apporter quelques éléments complémentaires en cours d'année.

**M. habitant Miribel** - La Communauté Urbaine de Saint Etienne met en location des vélos à assistance électrique à destination de la population. Une idée pour Miribel ?

**Marie-Chantal Jolivet, élue de Miribel** - Le diagnostic concernant la pratique du vélo fait état de la plaine, mais pas de la pratique du plateau, le long de la RD1083. Cette route, fréquentée par environ 22 000 véhicules/jour n'est pas équipée de pistes cyclables, rendant son emprunt dangereux pour les cyclistes.

**Mme habitante de Saint-Maurice de Beynost** – Quel est le nom des personnes, associations et représentants sélectionnés dans l'instance des corps constitués ? De plus, il serait souhaitable que chacun puisse recevoir la synthèse des échanges qu'il y a eu durant cette réunion. D'autre part, elle demande si un questionnaire de satisfaction est prévu pour avoir des retours qualitatifs de cette première réunion publique.

**Pascaline Rousset** - Les corps constitués rassemblent un panel d'entreprises, les plus importantes du territoire en nombre d'employés, celles les plus volontaristes comme Schneider Electric (en cours d'élaboration de son Plan de Déplacement Entreprise), les associations de tous types avec un grand nombre de licenciés (l'ULM de Miribel, Ain Sud Foot, etc.), les partenaires sociaux (centres sociaux, Mission Locales, etc.). Le compte-rendu sera rendu public sur le site internet prochainement afin que tout le monde puisse le consulter.

**Mme la directrice de l'école élémentaire des sources de Beynost** – Elle regrette que les représentants des établissements primaires du territoire n'aient pas été associés à cette démarche alors qu'il existe un réel potentiel.

**Pascaline Rousset** - Associer des établissements dont les élèves n'ont pas l'âge de se déplacer par leurs propres moyens pose effectivement question. De plus, ces établissements, écoles primaires et maternelles, dépendent des communes qui font partie des instances d'échange. Les élus communaux sont peut-être également être relais d'information des directeurs d'établissements et parents d'élèves.

**Aurélie Vivancos, élue de Neyron** – Est-il possible d'étudier une ligne Colibri sur Neyron-le-bas ainsi qu'une liaison entre Neyron-le-bas et Neyron-le-haut ?

**Bruno Loustalet** – Colibri dessert Neyron le Haut et les lignes 171 et 132 desservent déjà Neyron-le-bas avec un tarif Colibri s'appliquant sur l'ensemble de ces lignes. En revanche, la liaison haut-bas sera étudiée.

**M. Représentant de la FCPE du collège Louis Armstrong** - Est-ce qu'il existe bien une obligation de prévoir des pistes cyclables sur les aménagements de nouvelles routes et les routes réaménagées ? Et y a-t-il des sanctions à l'encontre des collectivités ne respectant pas cette obligation

**Jérôme Petit** - Cette disposition existe et elle concerne effectivement tous les modes doux sur nouvelles routes et routes rénovées. De même que des collectivités ont été sanctionnées quand elles ne respectaient pas cette obligation.

**Bruno Loustalet** – Les Plans Locaux d'Urbanisme prennent aussi et déjà en compte le développement des modes doux, à la fois dans le zonage mais aussi dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable.

**M. habitant du territoire** - Où en est la démarche de l'anneau bleu ?

**Pascaline Rousset** - Le projet de l'anneau bleu est multipartenarial : Métropole de Lyon, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de l'Ain, le Grand Parc et la CCMP. Ce projet vise à mettre en valeur les berges des canaux de Jonage et de Miribel et promeut l'utilisation du vélo pour les activités de loisirs. Les aménagements sont presque terminés du côté du canal de Jonage. Côté Miribel, il faut d'abord entreprendre des travaux de restauration des berges, qui sont en train de s'effriter, dans le cadre du « Plan Rhône » afin d'aménager les berges en toute sécurité.

**Habitante de Beynost** - Le chemin de Halage fait déjà, depuis longtemps, office de piste cyclable.

**M. Représentant de la FCPE du collège Anne Frank** - Ce collège a la particularité d'être éloigné du centre-ville de Miribel. Les trottoirs n'étant pas sécurisés et les élèves ne sachant pas s'ils peuvent emprunter Colibri, ceux-ci se trouvent presque sans solution autre que la voiture.

**Bruno Loustalet** - Colibri est un réseau de transport public, accessible à tout un chacun, et il existe un abonnement tarif réduit pour les moins de 26 ans. D'ailleurs le réseau est déjà utilisé par des élèves et lycéens qui ne souhaitent pas attendre leurs transports scolaires lorsqu'ils terminent plus tôt les cours. Quant aux trottoirs, même si ceux-ci ont fait leur temps, les remarques sont prises en compte pour les relayer aux communes.

**Représentante du club d'entreprises, en tant qu'habitante du territoire** - Les horaires de bus devraient être adaptés à ceux d'entrées et sorties d'établissements scolaires. Alors que ceux-ci roulent parfois vides, ou ne transportent que des personnes captives, sans emploi ou âgées, l'argent investi dans le fonctionnement du réseau pourrait être mieux utilisé qu'actuellement pour imaginer d'autres solutions : transport à la demande, service à la personne, etc. Elle veut savoir si les améliorations du réseau Colibri seront faites à court terme. Elle souhaite également connaître la position de la CCMP quant à la réforme intercommunale et l'éventuelle fusion avec la Communauté de communes de la Côtière à Montluel (3CM) : le Versement Transport (VT) sera-t-il appliqué ?

**Pascaline Rousset** - Sur la question du VT, seuls les élus peuvent se prononcer. Néanmoins, sur les adaptations du réseau Colibri, elle rappelle qu'il s'agit d'un objectif à court terme et que les différents temps forts du PGD, notamment les rencontres d'habitants, sont là pour permettre à tout le monde de s'exprimer et enrichir les scénarii d'évolution du réseau.

**Bruno Loustalet** - Il ne faut pas confondre deux choses :

- Le fait que Colibri est un service de transport, ouvert à tous et assurant une mission de service public ;
- L'objectif de vouloir remplir les bus à tous prix pour le rendre plus efficient.

Il est nécessaire de concilier ces deux aspects.

Concernant l'éventuelle fusion avec la 3CM, la démarche sera partagée avec eux. Leur géographie étant différente, les solutions de mobilités que l'on pourra déployer seront adaptées à leurs besoins aussi.

**Jérôme Petit** - La critique du réseau Colibri est importante mais la CCMP et le bureau d'études sont en attentes de réels propositions et d'apports pour l'améliorer.

**Mme habitante de Tramoyes** – Elle souhaite que le service entre Tramoyes et le centre de Miribel soit directe et régulier, même avec une fréquence moindre : environ toutes les 2h contre toutes les heures en TAD actuellement.

**Mme représentante de la FCPE du collège Louis Armstrong** - Quelle desserte peut-on prévoir par Colibri ? A l'époque, elle n'était pas envisageable à cause de la crainte d'une saturation des véhicules par les collégiens. Elle estime cette position discutable et voudrait avoir des explications.

**Pascaline Rousset** – La question a été posée en 2012 lors de la refonte du réseau Colibri. Le problème vient de l'encombrement de la Départementale 1084 aux heures de pointes entre la rue des baronniers et le collège. Les temps de trajets étaient trop importants, mettant en péril la régularité de la ligne.

C'est pourquoi, la ligne 2 a été rallongée pour desservir au plus près le collège Armstrong, par le biais d'un arrêt créé en continuité de la gare de Beynost, chemin du Pont nommé « Louis Armstrong ». A partir de l'arrêt, les collégiens ont environ 300m à parcourir à pied pour atteindre l'entrée du collège. Mais d'autres alternatives peuvent cohabiter, en plus d'une desserte en transport en commun : la mise en place de Plan de Déplacements d'Établissements Scolaires pourrait doper la pratique et l'usage des modes doux par les élèves. Pour enclencher ce genre de démarche il est nécessaire de disposer d'une équipe de parents d'élèves porteurs et d'un chef d'établissement qui le soit tout autant. Sans portage, même la solution technique la plus logique ne peut voir le jour.

**Mme Habitante** – Est-il possible d'utiliser Colibri pour accéder au Grand Parc pendant le temps scolaire ?

**Pascaline Rousset** - Une réflexion est en cours avec le Grand Parc pour accéder à cette demande. Cependant, les contraintes réglementaires imposent d'utiliser des véhicules permettant d'asseoir l'ensemble des enfants transportés ce qui ne permet pas d'utiliser les Colibri qui ne comptent que 10 places assises. La CCMP réfléchit éventuellement à la mise en place d'un marché spécifique, à l'image de celui du transport des scolaires vers Lilô, pour permettre aux communes de disposer de tarifs mutualisés et d'accéder au Grand Parc avec toutes les conditions de sécurité nécessaires.

**Bruno Loustalet** - Ce marché existant de transport des scolaires vers Lilô a été négocié par la CCMP pour les communes. Il sert également aux élèves de l'école de la Riotte de Thil pour se rendre en toute sécurité au centre social GABI de Beynost.

**Mme représentant la Maison De la Solidarité du Conseil départemental de l'Ain** - Les travaux de réflexions sur la fracture numérique, engagés par la Coordination Côtière d'accès aux droits pour tous, dont elle fait partie au même titre que les partenaires sociaux de la Côtière rapportent que Colibri est un vecteur de lien social, comme évoqués précédemment dans la présentation. Elle est prête à travailler avec la CCMP pour répondre à l'appel des personnes isolées et fragiles ne disposant pas d'un accès aisé à leurs droits (accès vers administration, poste informatique pour démarches en ligne).

**Mme habitante de Saint-Maurice-de-Beynost** - Utilisatrice régulière de Colibri pour se rendre sur son lieu de travail dans la zone d'activité de Neyron, elle prend plusieurs lignes pour s'y rendre et fait état de vitesses excessives sur le parcours de la ligne 3, dont les horaires sont trop serrés. Elle aimerait, dans la réflexion sur les lignes, que son parcours soit plus direct. Elle serait heureuse d'apporter son expérience d'utilisatrice du réseau à la CCMP.

**M. représentant de la FCPE du collège Louis Armstrong**– Quelles conditions sont nécessaires pour mettre en place un pédiibus ?

**Jérôme Petit** - Il faut surtout avoir une équipe de parents d'élèves motivés, pour l'accompagnement, mais aussi d'une collectivité à l'écoute pour aider à la mise en place.

**Mme habitante -**

- Elle trouve indispensable que la FCPE et autres associations de parents d'élèves soient associées de manière plus prégnante à la démarche PGD ;
- La desserte des collèges est importante car elle permettrait de limiter le flux des voitures de parents déposant leurs enfants ;
- Elle regrette que des tarifs spécifiques n'existent pas pour les demandeurs d'emplois : tous ne sont pas éligibles à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire pour bénéficier du tarif social ;
- Des solutions de mobilités existent sur d'autres territoires, notamment dans la Zone Territoriale Emploi-Formation, le Contrat Territorial Emploi-Formation finance la location de véhicules à bas coûts pour les demandeurs d'emplois, mais aussi de scooters ;
- Les problèmes de régularité des lignes 171 et 132 sont importants, il serait nécessaire d'agir pour régler cette situation et faire une enquête auprès des usagers.

**Conclusion**

Bruno Loustalet, Vice-Président en charge des Transports

---

Bruno Loustalet remercie la présence de tous les participants et insiste sur le fait qu'il ne faut pas hésiter à venir à la rencontre de la CCMP pour faire remonter les informations nécessaires à l'élaboration de notre PGD. Ainsi, s'il y a adhésion et portage de/par la population, tout peut se réaliser. Enfin, il est indispensable que tout le monde joue le jeu, même les entreprises, pour continuer à promouvoir ce qui existe actuellement et les actions à inscrire dans le futur.

Les échanges se poursuivent autour d'un verre et d'une galette, pour finir de répondre aux questions des participants qui le souhaitent.

**- PROCHAIN RDV -**

**Ateliers de mobilité, travail collectif sur des scénarios de PGD  
10 mars de 18h à 20h30  
Siège de la CCMP**

**Vous pouvez aussi donner votre avis via :**

**<http://www.cc-miribel.fr/deplacements/parlonsen>**

**[facebook.com/ccmp.deplacements](https://www.facebook.com/ccmp.deplacements)**